Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 135 (2009)

Heft: 04: Ecoles vaudoises

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ecole, salle communale, piscine et logements à $\mathbf{Veyrier}$

La commune de Veyrier, dans le canton de Genève, vient de lancer un ambitieux programme d'équipements publics par le biais du concours d'architecture. Cette politique est en phase avec le développement et les besoins de la population, laquelle va bientôt dépasser les 10 000 habitants. Le présent concours porte sur une parcelle qui est propriété de la commune. D'une surface de 27 933 m² d'un seul tenant, elle est située au centre du village. Elle comprend plusieurs bâtiments de l'école communale, réalisés entre 1959 et 1989, ainsi que des équipements sportifs.

L'objet du concours est de réaliser, en lieu et place de l'école de Veyrier Village, un projet comprenant une école primaire, deux institutions de la petite enfance, une salle de gymnastique, une piscine publique, une salle communale, des locaux divers pour les sociétés communales, des logements et des espaces d'activités tertiaires ou commerciales, un parking souterrain et l'aménagement d'espaces publics de qualité. Le budget global de l'opération est de 69 millions de francs.

Présidé par Jean-Pierre Stefani, architecte, le jury comprenait les membres professionnels suivants: Mmes Geneviève Bonnard et Maria Zurbuchen, architectes et MM. Andréa Bassi, Patrick Devanthéry, Marco Graber, Luc Malnati et Marco Rampini, architectes. Palmarès

1er rang, mention Fr. 48 000.Aeby & Perneger SA, Genève

2er rang, 1er prix Fr. 42 000.CLR-Chevalley Longchamp Russbach Architectes, Genève

3er rang, 2erprix Fr. 39 000.Christian Dupraz Architecte sàrl, Genève



TRACÉS n° 04 4 mars 2009 p.33

Bureau Aeby & Perneger SA, Genève (Patrick Aeby, Jan Perneger, David Milione, Anne Krins, Philippe Antognini et Fabian Martinez)

Le projet s'insère dans le site villageois, avec beaucoup d'humilité quant au volume bâti proposé, avec beaucoup de force quant à l'implantation et aux espaces publics différenciés qu'il génère. L'auteur joue très subtilement avec la topographie existante, en intégrant harmonieusement son projet et les activités dans un contexte urbain et végétal. Il situe tous les accès — école, logements, bureaux, salle communale — du côté de l'avenue du Grand-Salève. Il crée une bande paysagère végétale du côté nord-ouest pour architecturer ce lieu en espace public de transition en contrebas, ce qui lui permet de bénéficier d'un éclairage naturel pour les activités sportives et de détente.

La mise en œuvre de volumes juxtaposés mais indépendants, qu'il implante parallèlement à l'avenue du Grand-Salève et qu'il règle à l'échelle du village, contribue à organiser et à mettre en place une succession d'espaces publics de qualité, en adéquation avec les activités qu'il insère dans ces volumes. Cette stratégie est parfaitement illustrée, côté ouest, par la position et le volume de l'école et, côté est, par la position des accès à la piscine et de la salle communale. Cette stratégie d'implantation à la fois longitudinale et transversale, minérale et paysagère, favorise grandement l'intégration souhaitée dans le tissu urbain existant, tout en préservant celui du futur.

La position de l'immeuble de logements au centre du périmètre du

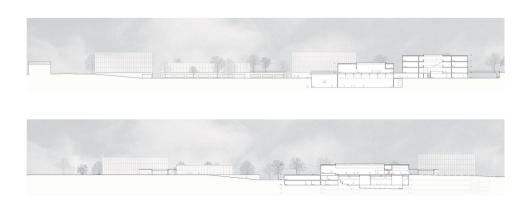
La position de l'immeuble de logements au centre du périmètre du concours crée un interstice heureux entre les activités scolaires et celles de la salle communale. Il entretient par ailleurs un dialogue intéressant avec les logements situés en face de l'avenue du Grand-Salève. Le concept fonctionnel de l'école autour d'un patio est simple et rationnel. La flexibilité proposée permet de bien intégrer le programme ainsi qu'un développement futur au gré de l'utilisateur (espaces de décloisonnement).

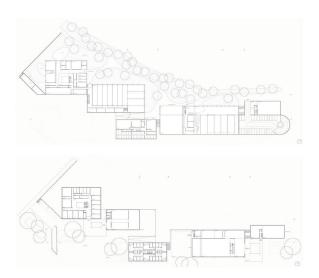
Le jury a émis quelque réserve sur la profondeur proposée pour l'immeuble de logements. D'une manière générale, le concept du projet permet d'affiner très facilement le fonctionnement pour l'ensemble des activités, en relation avec les futurs utilisateurs.

Le projet donne une réponse satisfaisante sous l'angle du concept du développement durable et énergétique, sans faire appel à des technologies complexes. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la fourchette basse des évaluations.









p.34

TRACÉS n° 04 4 mars 2009

CLR-Chevalley Longchamp Russbach Architectes, Genève (Damien Chevalley, Patrick Longchamp, Gilbert Russbach et Marc Haller)

Le projet valorise le site en intégrant judicieusement une partie du programme sous une esplanade qui prend bien en compte la topographie du lieu, le long de l'avenue du Grand-Salève. Ce parti permet à l'auteur de faire émerger de cette esplanade deux volumes bien distincts, l'un dédié aux activités de l'école et l'autre destiné aux habitants — salle communale, piscine, salle de sports.

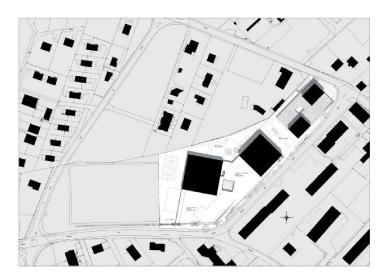
Les logements, bureaux et parking sont proposés à l'angle de la route de Veyrier et de l'avenue du Grand-Salève et contribuent à accentuer la distinction entre activités publiques et privées. L'intégration de ces éléments dans le site est également judicieuse, avec un rez-de-chaussée contenant des commerces et des bureaux, traité comme une grande galette d'où émergent deux volumes de logements bien distincts. Ce rapport au sol contribue à mettre en valeur des espaces publics bien différenciés.

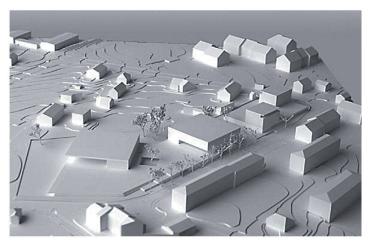
Le concept fonctionnel de l'école s'articule parfaitement autour d'un noyau central de distribution. La salle communale s'ouvre, côté sud, sur une grande esplanade avec un avant-toit généreux, qui met en valeur cet édifice public dédié à la vie communale. Son implantation crée une articulation et un dégagement bienvenus à proximité de la future zone de développement.

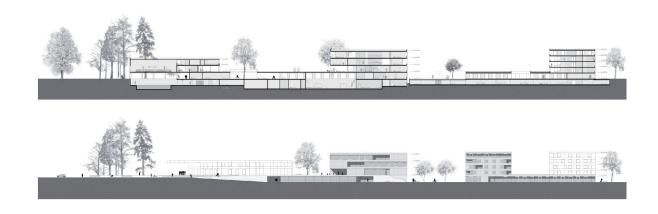
Avec son esplanade, l'auteur du projet cherche à minimiser l'impact du volume bâti pour mieux s'intégrer dans la perspective des volumes villageois. Ce parti très apprécié n'a pas totalement convaincu le jury, eu égard à la qualité des espaces proposés sous l'esplanade. Les locaux dédiés à la petite enfance en sont l'illustration. Une impression de parcours de type galerie marchande semble peu judicieuse dans ce contexte villageois.

Les principes du développement durable ont été pris en compte dans l'ensemble du projet. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la moyenne basse des évaluations.













TRACÉS n° 04 4 mars 2009 p.35

Christian Dupraz Architecte sàrl, Genève (Christian Dupraz, Véronique Iten, Jean-Philippe Schopfer, Antonella Vitali, Gregory Goumaz)

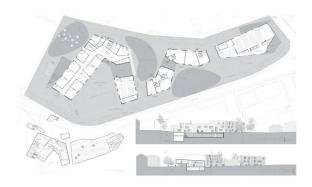
Par son insertion dans le site, le projet propose une dynamique très intéressante dans ce contexte villageois. L'implantation du bâti le long de l'avenue du Grand-Salève permet de dilater des espaces publics de qualité, qui peuvent s'approprier la rue en cas de manifestation importante dans la Commune. L'emplacement de l'école et sa cour intérieure légèrement en contrebas qui privatise l'espace des enfants sont parfaitement intégrés dans ce lieu. La forme en « V » crée un concept de fonctionnement très judicieux pour les utilisateurs. La flexibilité qu'elle procure aux enseignants et les perspectives vers l'extérieur qu'elle génère, en font un espace de vie de très grande qualité. Les activités dédiées à la petite enfance, situées au dernier étage de l'école, sont considérées comme une bonne réponse dans ce périmètre.

La piscine, son éclairage zénithal naturel, son accès en relation avec celui de la salle de gymnastique, contribue à bien intégrer ces activités sur le site, mais l'éclairage zénithal naturel justement est insuffisant pour contribuer à une réelle convivialité d'utilisation.
L'implantation des logements au centre du périmètre, en face de ceux

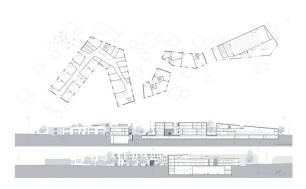
L'implantation des logements au centre du périmètre, en face de ceux situés de l'autre côté de l'avenue du Grand-Salève, contribue à dégager des espaces publics différenciés avec des perspectives de qualité. La salle communale, traitée comme un volume indépendant important proche du centre du village actuel, crée un lieu communautaire représentatif, visible et facile d'accès pour les habitants.

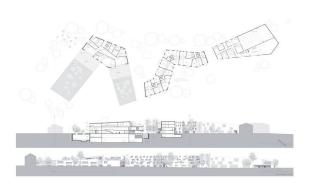
Le parking conçu dans le même esprit est en relation directe avec les accès des activités communautaires et ceux des logements. L'impact de la construction au sous-sol est dense. Les activités liées aux salles de gymnastique bénéficieraient de très peu d'éclairage naturel. Le concept de développement durable est explicité et pris en compte dans la conception du projet. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la catégorie haute des évaluations.











p.36 TRACÉS n° 04 · 4 mars 2009

Organisateur et renseignements	Sujet Cli concours d'idées – CP concours de projet PO : procédure ouverte – PO : prégualification OH : offre d'honoraires – MEP : mandat études parallèle	Conditions d'admission (Composition du jury — professionnels) s	Date redditio (Date limite d'inscription
Canton de Fribourg P/a Alexandre Clerc Rte de la Fonderie 8C, cp 142 CH — 1705 Fribourg info@acarchitectes.ch	Rural de l'Institut agricole de Grangeneuve (MEP, PO) — nouveau	Architectes et ingénieurs civils établis en Suisse	11 mars 2009 16h00
Etat de Vaud, DINF Service des routes Place de la Riponne 10 CH – 1014 Lausanne christine.laub@vd.ch	Assainissement d'estacades, RC 705 - Axe des Mosses (OH, PO) — nouveau	Ingénieurs civils établis en Suisse	6 mai 2009 (13 mars 2009)
Etat de Genève, DT Projet d'agglomération 5 rue David Dufour, cp 224 CH — 1211 Genève 8 philippe.viala@etat.ge.ch <www.projet-agglo.org></www.projet-agglo.org>	Concept d'aménagement territorial évolutif, projet d'agglomération franco-valdo- genevois, PA-FVG-PACA, Genève-Annemasse (OH, PO) — nouveau	Planificateurs généraux établis en Suisse	18 mars 2009 17h00
Ville de Zurich P/a Metron AG Stahlrain 2, cp 480, CH – 5201 Brugg max.frisch@metron.ch	Aménagement de la Max-Frisch Platz à Zurich (CP, PO) — nouveau	Architectes, urbanistes et architectes-paysagistes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	30 juillet 2009 (20 mars 2009)
Aéroport int. de Genève Direction générale, cp100 CH – 1215 Genève 15 <www.simap.ch></www.simap.ch>	Plan directeur d'aménagement de l'Aéroport international de Genève, Genève (OH, PQ) – nouveau	Architectes, urbanistes et architectes-paysagistes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	26 février 2010 (20 mars 2009)
Etat du Valais, DTEE Service forêts et paysage Bâtiment Mutua CH – 1951 Sion	Etude-pilote concernant les fonctions forestières et territoriales, Valais (OH, PO) – nouveau	Planificateurs généraux établis en Suisse	20 mars 2009
Grand hôtel des Bains P/a Dolci Architectes Rue des Pêcheurs 8 CH — 1400 Yverdon-les-Bains sandro.pacifico@ dolci-architectes.ch	Extension du Grand Hôtel des Bains avec SPA & Wellness, Yverdon-les-Bains (MEP, PO) — nouveau	Architectes, ingénieurs civils et ingénieurs CVSE établis en Suisse	27 mars 2009 16h00
TL PALM-Axes forts P/a Techdata SA Chemin des Roches 38 CH — 1066 Epalinges aftpu@techdata.net	PP4, Axe fort de tramway: Place de l'Europe - Stade des Marronniers, Lausanne (OH, PO) — nouveau	Planificateurs généraux établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	31 mars 2009 11h00
Canton de Bâle-Ville BVD, Hochbau Münsterplatz 11 CH – 4001 Bâle bvdsub@bs.ch <www.submissionen-bs.ch></www.submissionen-bs.ch>	Agrandissement du Musée des Beaux-Arts, Burghof, Bâle (CP, PQ) — nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC (Fritz Schumacher, Regula Lüscher, Hannelore Deubzer, Dorothee Huber, Christian Mehlisch, Pierre de Meuron, Christian Kerez, Thomas Weisskopf, Massimo Laffranchi)	3 avril 2009
Commune de Bulle Musée Gruérien Rue de la Condémine 25 CH — 1630 Bulle info@musee-gruerien.ch	Musée Gruérien, nouvelle exposition permanente et assainissement du bâtiment, Bulle (OH, PO) — nouveau	Architectes établis en Suisse	6 avril 2009 11h45
Ville de Bienne Hochbau Zentralstrasse 49 CH – 2501 Bienne hochbau@biel-bienne.ch	Rénovation et construction nouvelle d'une salle de sports, Chatelet, Bienne (CP, PQ) – nouveau	Architectes établis en Suisse	9 avril 2009 16h30
Municipalité de Locarno Piazza Grande 18, cp 862 CH – 6601 Locarno <www.locarno.ch news=""></www.locarno.ch>	Piazza Castello, parcelle N° 76, Locarno (CP, PQ) – nouveau	Equipes d'architectes et d'investisseurs	9 avril 2009 16h00
Commune de Chêne-Bougeries Route de Chêne 136, cp 160 CH — 1224 Chêne-Bougeries info@chene-bougeries.ch <www.simap.ch></www.simap.ch>	Concours d'installations urbaines, Chêne-Bougeries (CP, PO) — nouveau	Architectes et architectes-paysagistes établis en Suisse	24 avril 2009

NOTE Cette rubrique, préparée en collaboration avec la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon le réglement SIA 142 ou UIA Les informations qu'elle contient ne font pas foi sur le plan juridique. Pour tout renseignement, prière de consulter le site <www.sia.ch/concours>